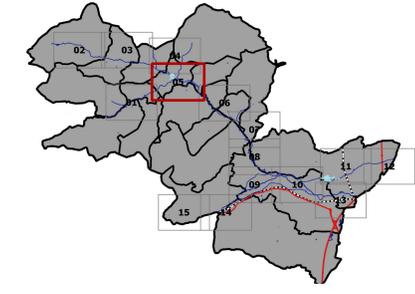


PLAN DE PRÉVENTION DU RISQUE D'INONDATION DU GIESSEN

PLAN DE ZONAGE RÉGLEMENTAIRE ZONES INONDABLES PAR DÉBORDEMENT DU GIESSEN Planche 05

ANNEXÉ À L'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL du 1er avril 2021



Communes de Saint-Martin, Villé, Basseberg, Neuve-Église et Triembach-au-Val

Echelle: 1/2500 Direction Départementale des Territoires du Bas-Rhin www.bas-rhin.gouv.fr

LÉGENDE

- 254.9 Cote des Plus Hautes Eaux (CPHE) en mètres (NGF-IGN69)
- Zone d'Intérêt Stratégique (ZIS)
- Zones d'interdiction**
 - Zone rouge foncé
 - Zone rouge clair
 - Zone orange
 - Bande de sécurité arrière-digue
- Zones d'autorisation sous conditions**
 - Zone bleu foncé
 - Zone bleu clair
 - Sous-secteur bleu très clair
- Éléments de repérage**
 - Cours d'eau, plans d'eau et bassins
 - Réseau routier
 - Voies ferrées
 - Limites communales

Réalisation : CDT/ST/SE/PPR Mars 2021
Données : HYDRATEC
Fond de plan : IGN/BD Topo 2015
Plan Cadastriel Informatisé - CD67 - 2017

